



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT LIMOUSIN

CTSD Haute-Vienne du 3 septembre 2019

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'année dernière, notre académie s'était à nouveau vue attribuer une dotation nulle pour le premier degré, comme la moitié des académies du pays, et ce malgré une perte annoncée d'environ 300 élèves pour notre département.

Certes il fut un temps pas si lointain où cette baisse démographique nous eût coûté une dizaine de postes, même si elle représente somme toute à peine 1 élève par école, mais le retard de notre département toujours très mal classé au niveau national est tel que la dotation positive 2018 de +8 postes, une nouvelle fois ponctionnée à nos voisins creusois et corréziens, n'a pas suffi à combler les difficultés chroniques dont nos collègues pâtissent.

Nous souffrons tous en effet au quotidien du manque de remplaçants, de l'absence de RASED, d'une formation continue insuffisante, d'effectifs chargés souvent en classes multiniveaux, de l'augmentation du nombre d'élèves en inclusion ou au comportement difficile sans les moyens suffisants et adéquats pour y faire face.

Cette politique d'inclusion et de « priorité au primaire » proclamée par le Ministre Blanquer permet certes d'épargner une dotation négative aux nombreuses académies qui perdent des effectifs, mais elle ne prend pas du tout en compte la spécificité rurale de notre département.

Ainsi certains territoires ont été touchés par des fermetures à un seuil bien supérieur à celui pratiqué à quelques km de là à peine, en Creuse ou en Corrèze où le P/E est nettement supérieur, est-ce vraiment équitable ?

En 2017, la décision unilatérale du Recteur Auverlot d'anticiper le dédoublement des CE1 en REP s'était effectuée quoi qu'il en dise à l'époque au détriment d'autres écoles, en milieu

rural comme urbain, qui avaient perdu des classes et vu se dégrader fortement leurs conditions d'enseignement.

En effet, vous le savez bien Madame l'Inspectrice d'Académie, la difficulté scolaire comme sociale ne se cantonne pas aux frontières administratives des secteurs de collèges étiquetés en éducation prioritaire, frontières définies d'ailleurs souvent de manière discutable, mais chacun de nous y est confronté dans sa classe au quotidien, en ville comme à la campagne.

A titre d'exemples, que penser des fermetures les 2 années précédentes dans les écoles maternelles Léon Berland et Jean Macé à Limoges, qui accueillent toutes deux une population vraiment très défavorisée et beaucoup d'élèves à besoins éducatifs particuliers, tout cela parce qu'elles n'ont pas la chance de dépendre, elles, du collège Ronsard, alors qu'elles se situent à quelques centaines de mètres à peine des écoles Descartes ou du Vigenal située quant à elles en REP+ ? Là encore, est-ce vraiment équitable ?

Il est également à noter que dans la carte scolaire précédente, plusieurs écoles subissant une fermeture venaient pourtant d'obtenir récemment une ouverture (Vaulry, Aureil, Oradour/Glane) ou inversement (Verneuil, Beaune-les-Mines, St Gence), et même si vous allez nous répondre que la carte scolaire est annuelle, ce phénomène de « yoyo » qui impacte les équipes nous paraît regrettable.

Aussi, si nous avons salué en février votre volonté d'attribuer des moyens pour l'ASH – même si la création d'un poste d'enseignant référent couvrira à peine l'augmentation annuelle des élèves suivis tant la surcharge de travail des référents est énorme, ainsi que quelques maigres postes pour étoffer la brigade départementale, dont de nombreux agents sont hélas déjà missionnés à l'année, nous ne comprendrions pas en revanche que les écoles haut-viennoises paient une nouvelle fois le tribut de mesures gouvernementales purement idéologiques.

Nous avions négocié en 2018 auprès de vous la possibilité « d'assouplir » le dispositif de dédoublement en EP en créant des classes de CE1 « allégées » à 15 ou 16 élèves au lieu de 12 maximum, conditions déjà très acceptables qui permettaient d'économiser 7 à 8 postes, mais « on » ne vous a pas permis d'aller au bout de cette démarche et nous le regrettons vivement en février dernier.

Nous souhaiterions et réitérions donc notre demande que cette possibilité d'assouplissement du dispositif Blanquer, de surcroît étendu à cette rentrée aux classes de GS en EP, soit réétudiée au cas par cas en fonction des cohortes concernées.

Quelle va être, Madame l'Inspectrice d'Académie, votre ligne de conduite à ce sujet et de même, comment va être mise en place la mesure annoncée par le Président Macron de limiter les effectifs de GS et de CE1 à 24 élèves dans les classes dites « ordinaires » ? Quid des multiniveaux comportant des élèves de GS ou de CE1 et dépassant cette barrière de 24 ?

Le très rigide dédoublement à 12 élèves maximum des CP et CE1 en REP/REP+ est un dispositif très coûteux, avec plus de 5000 postes engloutis, et a notamment sacrifié en grande partie le dispositif pourtant intéressant des PDMQDC. Celui-ci présentait à nos yeux une plus grande souplesse pour les équipes.

Des tensions bien compréhensibles ont vu le jour quand des classes à parfois 9 ou 10 élèves sont amenées à côtoyer dans une même école un CM à 27 élèves ou plus. Sans parler des périodes hivernales où les absents sont nombreux et où l'effectif peut descendre encore, quelle émulation peut se produire dans de telles conditions ?

Comment le justifier auprès des autres collègues du département qui enseignent parfois en multiniveaux et/ou à près de 30 élèves ou plus, dans le périurbain notamment où la démographie augmente fortement avec les constructions neuves qui y explosent (Landouge, Panazol, Couzeix, Condat...)

D'autant que, malgré l'hyper communication d'autosatisfaction du Ministre à ce sujet, les premiers résultats connus de ces dédoublements, même s'ils sont évidemment et heureusement légèrement positifs, semblent objectivement « en demi-teinte » aux yeux des experts *indépendants* et loin de régler en tout cas la difficulté scolaire profonde ou d'être à la hauteur des attentes d'un « 100% réussite ».

Pour le Sgen-CFDT, nous vous le disions déjà il y a un an, la ruralité ne peut et ne doit en aucun cas être la variable d'ajustement des ouvertures des CP, CE1 et maintenant GS dédoublés. A cette rentrée scolaire 2019, les départements ne peuvent toujours pas assurer un plan de formation qualitatif et quantitatif et nous le déplorons vivement.

Nous réitérons donc une nouvelle fois, comme nos collègues des autres organisations syndicales, la demande d'un plan de rattrapage à la hauteur des besoins de notre territoire.

Nous venons d'apprendre ce week-end qu'une de nos revendications venait enfin d'être prise en compte : Le Sgen-CFDT a obtenu la confirmation ferme de J-M. Blanquer lors d'une réunion ce vendredi 31 août que *tous les élèves y compris ceux des classes ULIS tant du 1er que du 2nd degré, devaient en cette rentrée être comptabilisés dans les effectifs pour la préparation de la carte scolaire*, ce qui était loin d'être harmonisé d'un département à l'autre et nous nous en félicitons.

Pour finir, nous souhaitons la bienvenue dans notre département à tous les nouveaux IEN de circonscription et à leurs équipes renouvelées pour certaines, en espérant que nous pourrons mener conjointement avec elles un travail constructif, efficace et utile à nos collègues dans le respect et l'écoute mutuels.

Merci de votre attention.